

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES LIÉES AUX FONCTIONS DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, à sa séance ordinaire qui se tiendra le 21 novembre 2023 à 18 h 30, à la salle de regroupement du centre Christ-Roi, situé au 545 rue du Pont, Mont-Laurier, procédera à l'adoption du *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires*.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires* peut présenter une demande à l'adresse courriel secretariat.general@cssh.gov.qc.ca.

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à secretariat.general@cssh.gov.qc.ca.

Donné à Mont-Laurier, ce 11 octobre 2023.

La secrétaire générale,



Jacinthe Fex, LL.B.-D.D.N.

Québec 